



Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Région Nord-Pas-de-Calais

SOMMAIRE

Introduction	3
Objectifs 2014-2015 de la CLE de l'Audomarois	4
Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois	4
1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire	4
2. Mise en œuvre du SAGE	5
a. Programme « ressource en eau »	5
b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE	8
c. Communication sur le SAGE Audomarois	9
3. Fonctionnement de la CLE	9
a. Renouvellement des membres de la CLE :	9
b. Réunions de la CLE	9
c. Autres réunions en rapport avec la CLE	10
Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2014 – juin 2015 :	11
Conclusion	12

Introduction

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur la période s'étalant de **juillet 2014 à juin 2015**.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

Objectifs 2014-2015 de la CLE de l'Audomarois

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés à la finalisation des travaux de prospection de la ressource en eau, et au lancement de l'outil OSAPI.

Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois

1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire

Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - o Programme PAPI
 - GT évaluation et révision
 - Désordres hydrauliques locaux
 - Mémoire du risque
 - o Programme de restauration de la libre circulation (Moulin de Wins, Moulin de Confosse..)
 - o Programme d'évaluation et de révision du plan de gestion de l'Aa
- Suivi du PRDE de la CASO
 - o préfiguration d'une étude éco-sociologique sur la valeur de l'eau sur le territoire
 - o préfiguration d'une offre de formation sur la thématique de l'eau (pilotage par le CD2E).
- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
 - o Orque du Bléquin
 - o Orque de Houlle Moulle
 - COPIL de suivis
 - Valorisation des démarche sur les phytosanitaires non agrocile et animation sur la charte d'entretien des espaces verts de l'AEAP
- Suivi et participation aux différents programmes de travail du PNRCMO en lien avec l'eau

- Comité TVB et Groupe de travail Trame Bleue
- Programme d'inventaire et évaluation des Zones Humides
- Comité de pilotage AgriBio
- Programme MAEc et enjeux eau
- Programme Agroécologie
- Projet de restauration et d'entretien de la becque de Lumbres
- Programme d'évaluation des PLUi et en particulier PLUi de la CASO et CCPL
- Programme de lutte contre le ruissellement de Moringhem
- Participation au GT ANC de l'AEAP
- Programme de préfiguration du PPRi Marais audomarois
- COPIL SEDD : gestion intégrée et potentiel de diversification
- Suivi de la révision du SDAGE
- Réunion sur la mise à jour du protocole de gestion du canal
- COPIL sur la méthode standardisée d'évaluation rapide des fonctionnalités des ZH ONEMA
- Conférence FDAAPPMA
 - Programme PRIOFISH
 - Programme restauration de la libre circulation

Avis de la CLE

- SDAGE 2016 PADD et Programme de mesures
- Demande d'autorisation de prélèvement d'eau de surface à des fins d'irrigation campagne 2015
- Dossier de demande d'autorisation d'exploiter Brasseur de Gayant

2. Mise en œuvre du SAGE

a. Programme « ressource en eau »

➤ Travaux de prospections

Les travaux de prospections de la ressource en eau sur le secteur de Fauquembergues ont débuté en juillet 2013 par l'entreprise Picardie Forage.

Après une première phase pour la reconnaissance qualitative via des piézomètres les forages d'essais ont débuté fin octobre 2013. Cependant suite à des retards de l'entreprise et la dégradation des conditions climatiques qui ont rendus impossibles la poursuite des travaux, la suite des travaux ont été reportés aux basses eaux 2014.

- Juin 2014 :

- Reprise de la foration du FE6
- Développement du forage, acidification et pompages de nettoyage

Avenant foration le 04/08/14 avec l'entreprise PF

Demande de prolongation de la convention n°86256 avec l'AEAP Etude hydrogéologique Saint Omer

Août/septembre 2014 :

- Ré-acidification des forages F1, F3 (cf. photo ci-dessous) et F7
- Pompages de nettoyage
 - 28 Août 2014 : pompage par paliers sur FE3 (4 paliers de débits croissants : 100, 200, 300 et 400 m3/h)
 - 3 Septembre 2014 : pompage par paliers sur FE7 (4 paliers de débits croissants : 100, 200, 300 et 400 m3/h)
 - 4 septembre 2014 : lancement du pompage de longue durée sur FE7 à 400 m3/h pendant 168 heures :
- Mise en place de conduites de refoulement rigides DN 250 sur plusieurs centaines de mètres (rejet des eaux dans l'Aa en aval de la station de jaugeage aval forage)
- Suivi en continu des niveaux sur les forages alentours (particuliers, forages AEP, ...)
- Mesure en continu de la hauteur d'eau dans l'Aa, dans les petits ruisseaux affluents, dans les étangs et dans les sources
- Prélèvements toutes les 24 heures pour analyses des Nitrates et pesticides
- Prélèvement pour analyse finale en fin de pompage
 - 17 septembre 2014 : pompage par paliers sur FE6 (4 paliers de débits croissants : 100, 200, 300 et 400 m3/h)
 - 18 septembre 2014 : lancement du pompage de longue durée sur FE6 à 300 m3/h pendant 168 heures :
- Mise en place de conduites de refoulement rigides DN 250 sur plusieurs centaines de mètres (rejet des eaux dans l'Aa en aval de la station de jaugeage aval forage)
- Suivi en continu des niveaux sur les forages alentours (particuliers, forages AEP, ...)
- Mesure en continu de la hauteur d'eau dans l'Aa, dans les petits ruisseaux affluents, dans les étangs et dans les sources
- Prélèvements toutes les 24 heures pour analyses des Nitrates et pesticides
- Prélèvement pour analyse finale en fin de pompage
 - 6 octobre 2014 : lancement du pompage de longue durée sur FE3 à 400 m3/h pendant 168 heures :
- Mise en place de conduites de refoulement rigides DN 250 sur plusieurs centaines de mètres (rejet des eaux dans l'Aa en aval de la station de jaugeage aval forage)

- Suivi en continu des niveaux sur les forages alentours (particuliers, forages AEP, ...)
- Mesure en continu de la hauteur d'eau dans l'Aa, dans les petits ruisseaux affluents, dans les étangs et dans les sources
- Prélèvements toutes les 24 heures pour analyses des Nitrates et pesticides
- Prélèvement pour analyse finale en fin de pompage

A noter : arrêt du pompage au bout de 4 jours. Reprise du pompage pendant 24 heures pour pouvoir faire l'analyse finale

- 14 octobre 2014 : Visite des sites de prospection avec les élus des communes concerné.
- 15 octobre 2014 : pompage par paliers sur FE1 (4 paliers de débits croissants : 100, 200, 300 et 500 m3/h)
- 16 octobre 2014 : lancement du pompage de longue durée sur FE1 à 415 m3/h pendant 168 heures :
- Mise en place de conduites de refoulement rigides DN 250 sur plusieurs centaines de mètres (rejet des eaux dans l'Aa en aval de la station de jaugeage aval forage)
- Suivi en continu des niveaux sur les forages alentours (particuliers, forages AEP, ...)
- Mesure en continu de la hauteur d'eau dans l'Aa, dans les petits ruisseaux affluents, dans les étangs et dans les sources
- Prélèvements toutes les 24 heures pour analyses des Nitrates et pesticides
- Prélèvement pour analyse finale en fin de pompage

En parallèle des travaux, des suivis hydrologiques ont été réalisés dans la rivière par le groupe Antéa (mandaté par Picardie Forage) tous les 2 mois (Novembre 14, Janvier, Mars, Mai 2015)

Des suivis en nappes ont été réalisés par Amodiag dans les puits, captages et piézomètres alentours.

- 09/01/2015 Cotech et 15/01/2015 COPIL : Interprétation des résultats et rendu de l'étude
- 17/03/2015 Réunion en sous-préfecture : Sécurisation de la ressource en eau du SIADEP de la région de Fauquembergues dans le cadre de la prospection de la ressource en eau

➤ Préfiguration de la gouvernance

Rencontre des structures :

- M. Decoster, Président de la CASO le 19/02/2015
- M. Dupond, Noreade le 01/04/15
- M. Pruvost, Président du SIADEP de Fauquembergues le 03/04/15
- M. Ringot, Président du SEDD le 10/04/15

COTECH 21/04/2015 : ODJ :

- Point technique sur les sites de prospection
- Bilan des rencontres des partenaires et proposition de scénario de gouvernance
- Modalités de lancement des démarches administratives

Réunion technique de préfiguration de l'étude technico-économique pour la gouvernance de la prospection 19/05/15 :

- Préparation du CCTP de l'étude
- Discussion sur le tracé de la canalisation

➤ Etudes complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels

En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposé est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.

- L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa Elle s'est poursuivie tout au long des travaux de foration et des pompages longue durée. Une réunion de restitution est prévue en septembre 2015
- L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab. 2 campagnes de prélèvements ont été réalisées en septembre 2014 et en mai 2015. Une restitution des résultats est prévue en septembre 2015.

b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE

Une démarche globale a été engagée pour une meilleure prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme.

Un groupe de travail SAGE / PNRMO a réalisé un travail avec les collectivités pour la réalisation d'un tableau d'aide à la réflexion pour la mise en compatibilité des différentes pièces constitutives des documents d'urbanisme avec les SAGE révisés.

Ce travail a été finalisé au 2^{ème} semestre 2014.

Ce tableau a été valorisé par la création d'un outil sous forme de site web mettant en corrélation les mesures du SAGE et les pièces des PLUi nommé OSAPI <http://www.sage-audomarois.com/osapi>.

Le lancement officiel a été fait en présence des élus du territoire le 05 février 2015.

Ce travail c'est poursuivi à travers la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CCPL avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.

Une démarche a également été menée par l'AUD de Saint Omer pour évaluer la prise en compte des problématiques inondation dans les documents d'urbanisme en parallèle avec la mise en œuvre du PAPI Audomarois.

c. Communication sur le SAGE Audomarois

- Mise à jour du site Internet : un travail a été réalisé avec un stagiaire pour la refonte du site internet qui permettra à terme des actualisations plus régulière du site internet. Celui-ci a été mis en ligne à l'automne.
- Article Gest'eau Lettre d'information du 27 novembre 2014 : Témoignage : Une démarche de prospection en eau concertée pour le SAGE de l'Audomarois
- Réalisation d'un document de bilan : Quels changements suite à l'approbation de la nouvelle version de 2013

Sur le même modèle que le document réalisé en janvier 2011, une nouvelle version du bilan d'avancement de la mise en œuvre du SAGE a été réalisée en janvier 2015 pour faire le point de l'avancement de la mise en œuvre suite aux démarches de révision du SAGE. Réalisé en 200 exemplaires, il a été envoyé aux élus de toutes les communes du territoire et aux partenaires du SAGE.

3. Fonctionnement de la CLE

a. Renouvellement des membres de la CLE :

Suite aux élections municipales de mars 2014, des démarches pour la désignation des nouveaux élus pour les collectivités ont été réalisés et un nouvel arrêté préfectoral de nomination a été réalisé le 30 octobre 2014.

Puis suite aux élections départementales de mars 2015, les désignations des conseillers départementaux sont en cours et un nouvel arrêté modificatif sera réalisé.

b. Réunions de la CLE

Au vu de contraintes liées aux échéances électorales et délais de modification des membres de la CLE, seul deux réunions de CLE ont pu être réalisées.

Réunion de CLE du 18 décembre 2014.

Ordre du jour :

1. Réinstallation de la CLE suite à l'AP du 30 octobre 2014
2. Bilan 2014 et projet 2015 de la CLE
3. Présentation de l'outil OSAPI de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE
4. Avancement de l'étude de prospection en eau
5. Divers

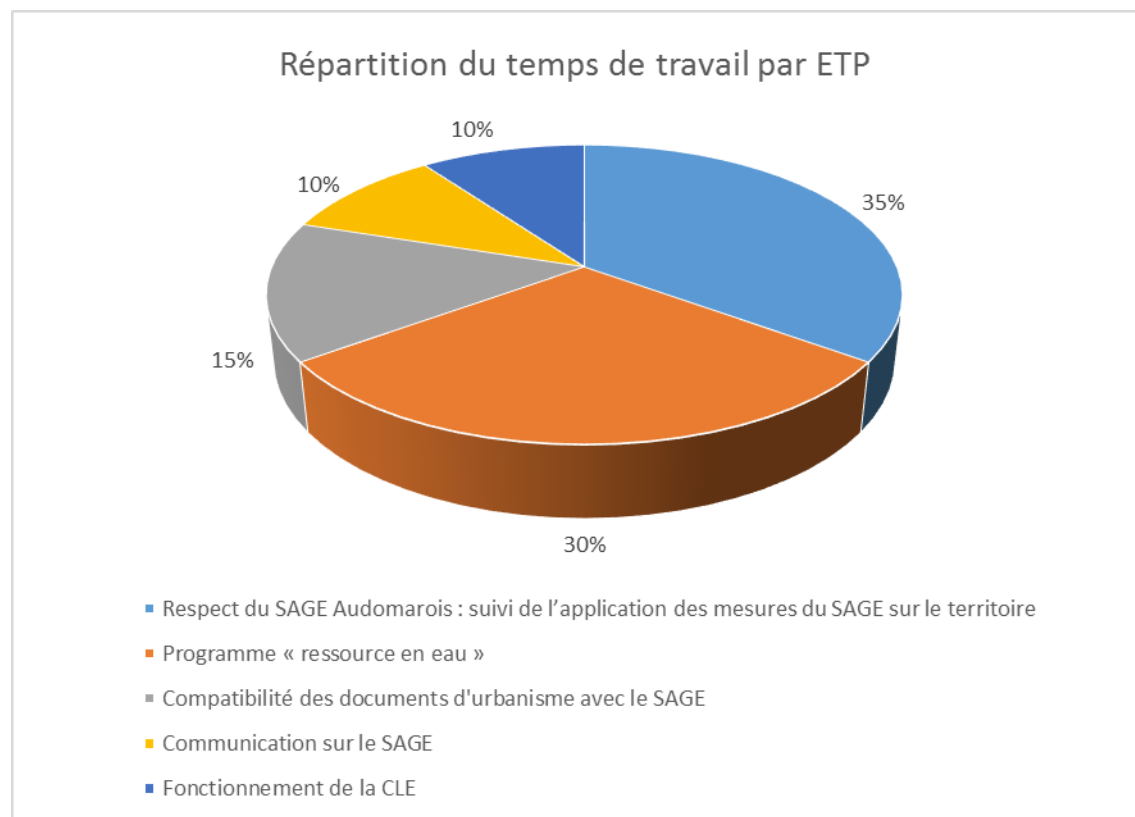
La réunion de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois du 18/12/2014 n'ayant pas permis de réunir le quorum nécessaire, une nouvelle réunion a eu lieu le 05 février 2015 avec le même ordre du jour.

c. Autres réunions en rapport avec la CLE

07/10/2014 réunion animateurs SAGE
20/11/2014 Réunion bilan et projets 2015
08/01/2015 réunion animateurs SAGE
27/03/2015 CPMNAP

Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2014 – juin 2015 :

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période juillet 2014 – juin 2015 de la manière suivante :



Conclusion

La Commission Locale de l'Eau a atteint son objectif pour la finalisation des travaux de prospection de la ressource en eau. Le rapport final est en cours. Cependant le travail d'accompagnement de la CLE sur ce dossier n'est pas terminé et la CLE devra poursuivre son action :

- pour la mise en place d'une gouvernance sur la prospection en eau (en particulier avec le suivi d'une étude technico-économico-juridique qui devrait être lancée au mois de juillet 2015)
- sur le lancement des démarches administratives pour le dossier d'autorisation
- et sur la communication des acteurs locaux au projet (en particulier auprès de la profession agricole).

Le CLE a également rempli son objectif pour le travail de compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE par le lancement de l'outil OSAPI. Ce travail devra être poursuivi par l'accompagnement des démarches de PLUi de la CASO et de la CCPL. De même sur la communication sur l'outil OSAPI à l'échelle nationale (présentation de l'outil lors de la 3ème édition de la conférence Aquaterritorial, qui aura lieu les 23 et 24 septembre 2015 au Parc Expo à Mulhouse)

De plus la CLE s'engagera pour l'année 2015-2016 sur différentes thématiques :

- L'information et l'accompagnement des structures locales dans la compréhension et la mise en œuvre de la Gemapi
- Un projet d'accompagnement des artisans dans leur mise au norme de leurs rejets est envisagé avec la chambre des métiers.

De plus dans le cadre de la réflexion sur la mise à jour du programme triennal (2016-2018) et en lien avec la mise en compatibilité du SAGE avec le futur SDAGE des démarches devront être engagées sur 2 thématiques importantes :

- Dans le cadre de l'amélioration de la trame bleue du territoire et en préfiguration de la disposition A-9.4 : « Identifier les actions à mener sur les zones humides dans les SAGE » du futur SDAGE, un travail devra être mené pour étudier la fonctionnalité des ZH du territoire et en particulier les ZHE et envisager des projets de restauration/entretien en faisant également le lien avec le renouvellement du PDG de l'Aa porté par le SmageAa.
- En préfiguration de la disposition A-1.2 Améliorer l'assainissement non collectif, les démarches de concertation avec les SPANC devront être relancées ainsi que la validation d'une méthodologie pour la définition des ZEE.

Ces projets représentent des démarches importantes dont les modalités de mise en œuvre devront être définies au premier semestre 2016.